



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 90 (1991), p. 365-380

Guy Wagner, Christian Leblanc, Guy Lecuyot, Anne-Marie Loyrette

Documents grecs découverts dans la Vallée des Reines, I [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

Guy WAGNER, Christian LEBLANC,
Guy LECUYOT et Anne-Marie LOYRETTE

DOCUMENTS GRECS DÉCOUVERTS DANS LA VALLÉE DES REINES

I

Les documents épigraphiques rassemblés pour la présente étude, proviennent de deux secteurs appartenant géographiquement à la vallée des Reines. Les uns ont été trouvés au cœur de la nécropole, à l'intérieur de tombes récemment vidées ou au cours de déblaiements de surface entrepris sur les flancs du ouadi principal; les autres ont été mis au jour durant les nouvelles fouilles conduites depuis 1988 au Deir Roumi, petit monastère édifié sur le versant nord de la montagne, entre la vallée des Trois Puits et la vallée de la Corde ¹.

Étiquettes de momies, pièces d'étoffe ou de bandelettes inscrites et quelques ostraca constituent l'essentiel du matériel ici traité mais qui ne représente, en réalité, qu'un faible pourcentage des vestiges contemporains de l'époque gréco-romaine recueillis dans le contexte des sépultures de la vallée des Reines. Une abondante poterie aux formes variées, une profusion de restes humains momifiés auxquels s'ajoutent encore des plâtrons et des lincaux peints, constituent notamment l'autre part de ces reliques confirmant la réutilisation dense et quasi générale des tombes du site aux premiers siècles de notre ère ². C'est dire que, dans le territoire des *Memnonia*, l'antique *st nfrw* semble avoir été un lieu d'inhumation privilégié pour la population locale et celle des environs de Djêmé ³.

À Thèbes-Ouest, en particulier, la récupération d'emplacements funéraires s'imposa relativement tôt. Dès la Troisième Période Intermédiaire, en effet, on sait que nombre de puits de la XVIII^e dynastie ou de tombes ramessides avaient été déjà réaménagés en de nouvelles concessions individuelles ou familiales. L'augmentation progressive de la population, associée au désir constant des habitants de la région de se faire enterrer dans

1. Ces recherches étaient placées sous la direction scientifique conjointe de Ch. Leblanc, Responsable de l'URA 1064 du CNRS, et de F. Hassanein, à l'époque Directeur Général du CEDAE. Les documents ici publiés ont été étudiés sur le terrain par G. Wagner, lors d'une mission CNRS réalisée dans la vallée des Reines en mars-avril 1988.

2. Ce matériel fera l'objet d'études et de publications séparées.

3. Voir déjà, à ce sujet : Ch. Leblanc, « Le dégagement de la tombe de Ta-nedjemy », *BSFE* 89, 1980, p. 32-47; Ch. Leblanc et F. Hassanein, « La vallée des Reines », *Archéologia*, n° 205, 1985, p. 24-31; Ch. Leblanc, « L'archéologie et l'histoire de la vallée des Reines », *Dossiers d'archéologie*, n°s 149-150, 1990, p. 22-29.

les flancs proches de la sainte montagne⁴, n'est vraisemblablement pas étrangère, à l'époque romaine encore, au fait que l'administration des *Memmonia*, pour pallier le manque de places disponibles, dut favoriser une pratique déjà bien établie, la développant même, selon les besoins, au sein des grandes nécropoles de la rive occidentale. C'est sans doute ainsi que la vallée des Reines fut transformée en cimetière populaire, et que ses sépultures devenues collectives, accueillirent des centaines de défunts. En règle générale, les tombes réutilisées n'ont pas subi de profondes modifications architecturales, si ce n'est, dans certains cas, l'ajout de chambres supplémentaires venant se greffer sur le plan initial, ou bien encore — et suivant en cela le principe des catacombes — l'aménagement de réseaux souterrains permettant la communication entre plusieurs caveaux à l'origine indépendants.

I. — LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DES DÉCOUVERTES

A. Documents trouvés à l'intérieur ou à l'extérieur de tombes.

Tombe VdR n° 11. — Contemporaine de la XVIII^e dynastie et réutilisée successivement à la Troisième Période Intermédiaire puis à l'époque romaine, cette sépulture est située à l'entrée du ouadi principal, sur le versant sud et en bordure de la route moderne asphaltée⁵. Elle a été dégagée entre octobre 1985 et mars 1987⁶. La fouille n'a livré que peu de matériel épigraphique d'époque tardive.

Le nettoyage des abords et, en particulier, de l'escalier d'accès au caveau, a permis de recueillir de nombreux tessons d'amphores⁷ en terre cuite marron dont certains portaient des traces d'inscriptions à l'encre noire : un compte partiel établi en drachmes et oboles, un texte très effacé mentionnant une liste de noms de personnes, et un fragment de col de récipient sur lequel figure au génitif, le nom de Petosiris = « [jarre de] Petosiris » (inscription qui, d'après la paléographie, pourrait dater du II^e s. apr. J.-C.). Plus complets, deux autres ostraca proviennent du même endroit : il s'agit d'une liste de noms et d'un fragment de compte (cf. *infra*, n^{os} 1 et 2, p. 373 sq.).

4. Sur le caractère sacré de la Montagne de Thèbes à l'époque gréco-romaine, cf. A. Bataille, « Quelques graffites grecs de la montagne thébaine », *BIFAO* XXXVIII, 1939, p. 145 sq.; id., *Les Memmonia*, *RAPH* 23, 1952, p. 109.

5. Voir, pour l'état des lieux, avant et après la fouille : Ch. Leblanc, *Ta set neferou*, I, 1989, pl. 5, 46 sq.

6. Pour l'étude archéologique de cette sépulture, cf. G. Lecuyot, *Archéologia*, n° 227, 1987, p. 28-33; id., « Les tombes VdR 9 à 13 de la vallée des Reines », *ASAE* LXXIII (à paraître).

7. Amphores que nous appelons à fond pointu en bouton. Cf. G. Lecuyot, « La céramique de la vallée des Reines », dans *Acts 5th ICE* (à paraître). Des récipients du même type provenant de Medinet Habou sont datés de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. (cf. U. Hölscher, *The Excavations of Medinet Habu*, V, 1954, p. 75, G'3, et pl. 48). D'autres exemplaires trouvés au Bucheum, se situent entre 275 et 395 apr. J.-C. (cf. R. Mond et O. Myers, *The Bucheum*, III, 1934, pl. 149 sq.).

En novembre 1985, nous avons retrouvé à l'entrée du caveau principal — parmi les déblais, dans un contexte complètement perturbé comprenant des fragments de momies et de linceuls d'époque romaine — la partie supérieure d'une petite étiquette de momie au nom de Plênis l'aîné (cf. *infra*, n° 3, p. 371). Toujours parmi les déblais du caveau principal, un ostracon a été mis au jour en 1986. C'est une liste de noms inscrite à l'encre noire sur un tesson en terre cuite rose avec engobe rouge à l'extérieur, qui provient de la panse annelée d'une jarre ou d'une amphore (cf. *infra*, n° 3, p. 374 *sq.*).

Tombe VdR n° 15. — Cette sépulture, qui se trouve également sur le versant sud, remonte, comme VdR n° 11, à la XVIII^e dynastie. Elle a été ensuite réoccupée à la Troisième Période Intermédiaire au cours de laquelle un caveau secondaire a été foré dans l'infrastructure initiale, puis de nouveau utilisée à l'époque romaine. C'est lors de ce dernier emploi que le caveau principal fut relié par un couloir à celui de la tombe voisine VdR n° 16⁸.

Les déblais particulièrement bouleversés qui occupaient les lieux étaient composés essentiellement d'ossements, de fragments de momies et de lambeaux de linceuls, le tout recouvrant des vestiges plus anciens, contemporains de la Troisième Période Intermédiaire. La fouille effectuée en 1987 a livré trois documents écrits en grec : une bandelette de momie portant le nom de Mouthertès (?) qui se trouvait parmi les déblais entassés au fond du caveau (cf. *infra*, n° 1, p. 372 *sq.*), et deux étiquettes en bois : l'une, au nom de Tsonnesonthis, a été mise au jour à proximité de la paroi nord-ouest et provient de la couche supérieure des déblais (cf. *infra*, n° 1, p. 369 *sq.*); tandis que l'autre, au nom d'Apollônia, a été découverte, toujours dans cette accumulation de débris disparates, au fond du caveau (cf. *infra*, n° 2, p. 370).

Dans le même secteur de la nécropole, au sud de la tombe VdR n° 17 et au nord-est de la tombe VdR n° 18, le nettoyage entrepris en surface a permis de dégager de la couche de déblais, un ostracon fournissant une liste de noms (cf. *infra*, n° 4, p. 375). Le texte, incomplet, est tracé sur un tesson en terre cuite marron provenant d'une amphore lisse.

C'est toujours sur le versant sud et à l'extérieur, dans une zone de déblais localisée à proximité de la tombe VdR n° 26 et prospectée en 1986, qu'un autre ostracon sur poterie a été retrouvé. L'inscription qui se répartit sur trois lignes, est partielle et indéterminée (cf. *infra*, n° 5, p. 375).

Tombe VdR n° 53. — En 1985, le nettoyage de toute la zone située devant la tombe du prince Ramsès, sépulture d'un fils de Ramsès III réoccupée de manière intensive à l'époque romaine, a été à l'origine de plusieurs découvertes dont celle d'un four à chaux en partie préservé⁹. L'enlèvement des déblais dans ce secteur nord de la nécropole a aussi permis de mettre au jour les restes de plusieurs momies tardives brûlées, des lambeaux

8. Pour l'état des lieux, cf. Ch. Leblanc, *o.c.*, pl. 49, 52. L'étude archéologique a été menée par A.-M. Loyrette et M. Fekri, « Les tombes VdR 14 à 19 de la vallée des Reines » (à paraître).

9. Voir Ch. Leblanc, *o.c.*, pl. 132. L'étude de la tombe VdR 53 (à paraître) a été assurée par M. Nelson et F. Hassanein.

de lindeuls et de bandelettes et une vingtaine de morceaux de sarcophages en terre cuite. Parmi ces vestiges qui étaient dispersés à 1,50 m - 2 m au sud du four se trouvait également un ostracon portant sur deux lignes un alphabet et un abécédaire. Les lettres sont tracées en rouge sur un tessou de poterie annelée à engobe extérieur rose (cf. *infra*, n° 6, p. 376).

Tombe VdR n° 73. — La fouille conduite à l'extérieur de la sépulture de Henout-taouy (fille de Ramsès II) creusée sur le versant nord du ouadi principal et qui fut successivement remployée à la Troisième Période Intermédiaire, à l'époque romaine puis à l'époque copte, a livré un abondant matériel archéologique tardif.

La coupe stratigraphique établie en 1985 dans le « kôm » de déblais accumulés devant l'entrée de la tombe¹⁰ a surtout permis de constater que les chrétiens, derniers occupants des lieux, avaient, avant de s'installer dans ce refuge, jeté à l'extérieur les momies romaines et leur mobilier funéraire. C'est ainsi que furent dégagés, dans l'axe et à 7,40 m de l'accès à la sépulture, plusieurs momies de femmes et d'enfants, des plastrons et lindeuls peints, et près de cent-cinquante amphores brisées à fond pointu en bouton. Dans ce même contexte, fut trouvée une étiquette en bois, au nom de Senharyôs (cf. *infra*, n° 4, p. 371 sq.).

Tombe VdR n° 78. — Implantée sur le versant nord du ouadi principal et le long de la route moderne, cette tombe-puits de la XVIII^e dynastie a été par deux fois réutilisée : d'abord au cours des XXV^e-XXVI^e dynasties, puis à l'époque romaine¹¹. Lors de cette dernière réoccupation, l'infrastructure de la tombe a été agrandie de deux chambres secondaires auxquelles on accède par un puits foré dans le sol du caveau initial. En 1986, la fouille de la chambre intermédiaire a révélé la présence de cinq momies visiblement profanées, de fragments de toiles peintes, d'une lampe à huile et d'une abondante quantité de linges funéraires. Sur deux de ces étoffes figuraient des marques d'embaumeurs (cf. *infra*, n° 2, p. 373).

B. Documents trouvés dans l'enceinte du Deir Roumi.

La campagne de fouille conduite en mars 1988 au Deir Roumi, nous a permis de nettoyer la partie nord du monument comprenant une tombe pharaonique (VdR n° 95) et une petite église¹². Dix ostraca¹³ ont été collectés dans les déblais. Ils sont rédigés soit en copte¹⁴, soit en grec.

10. Cf. Ch. Leblanc, *o.c.*, pl. 186.

11. Pour l'état des lieux, cf. Ch. Leblanc, *o.c.*, pl. 19 et 208-211. Voir également : I. Franco, « Les tombes VdR 76 à 79 de la vallée des Reines » (en préparation).

12. Sur le Deir Roumi, cf. F. Ballerini, *Notizia sommaria...*, 1903, p. 138; E. Schiaparelli, *Relazione...*, I, 1924, p. 126; G. Lecuyot, « Le Deir

Roumi, monastère copte de la vallée des Reines », dans *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 136, 1989, p. 60-63; Ch. Leblanc, *o.c.*, p. 6-9 et pl. 24-27.

13. Les documents cités ne possèdent pas de n° OEA, mais seulement un numéro de chantier (Deir Roumi : I pour inscription, P pour poterie).

14. L'étude des ostraca coptes de la vallée des Reines a été confiée à M. Pezin.

Trois de ces ostraca grecs ont été mis au jour dans l'annexe est de l'église. Deux des documents (DR I, 4 et 5) sont écrits sur des tessons provenant d'amphores à paroi lisse, alors que le troisième (DR I, 6) est un fragment qui appartenait originellement à une amphore à paroi annelée avec intérieur résiné (cf. *infra*, n^{os} 9-10, p. 379 et n^o 7, p. 376-378).

Dans l'annexe ouest n'a été trouvé qu'un seul ostracon grec (DR I, 1) dont le texte de plusieurs lignes est tracé sur un tesson d'amphore annelée en terre cuite rose avec engobe extérieur orangé (cf. *infra*, n^o 8, p. 378).

Un dernier document (DR P, 59) consiste en un nom gravé sur la panse d'un vase incomplet (cf. *infra*, n^o 11, p. 380) orné d'un décor peigné représentant un poisson. Les fragments de ce récipient ont été découverts dans les déblais de ce qui pourrait être une cage d'escalier située à l'ouest, le long du mur sud de l'église.

II. — ÉTUDE ÉPIGRAPHIQUE DU MATÉRIEL RECUEILLI

A. Étiquettes de momies.

1. Étiquette de *Tsonnesonthis* (cf. pl. XXVIII-A)

I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

Provenance : VdR n^o 15.

Inventaire : OEA n^o 410.

Dimensions : long. 6,65 cm × larg. 3,5 cm × épais. 0,5 cm.

Date de la découverte : 1987.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n^o 58).

Description : étiquette rectangulaire, bord gauche biseauté; trou de fixation rond, avec une cordelette nouée encore en place. La surface inscrite est couverte d'un enduit blanchâtre. La datation est fondée sur l'écriture. Texte de quatre lignes.

Τσοννεσόνθις
 Οκτάις γυνή
 Καρούρις γνα-
 φεύς

2 1. Ὀκταουίου 3 1. Καρούριος 3-4 1. γναφείως

Tsonnesonthis, fille d'Octavius, femme de Karouris le foulon.

Le nom de *Tsonnesonthis*, qui signifie « les deux sœurs », Isis et Nephthys, a fait l'objet d'un savant et passionnant article de J. Quaegebeur, « Le nom propre *Tsonnesonthis* », *CdE* XLV/91, 1971, 158-172; le nom est un épichorique de la région thébaine; cette graphie tout à fait exceptionnelle (reduplication de la nasale et dentale aspirée) ne se retrouve précisément que sur une autre étiquette de momie (*SB* 5726; cf. *NB* 449, s.v.; cf. *CEMG* 1937), provenant d'Hermonthis, dont la vallée des Reines, la région la plus méridionale des *Memnonia*, est justement très proche.

Pour Ὀκτάις, graphie pour Ὀκτάιος, (NB 240; *Onomasticon* 212), graphie pour Ὀκτάουιος, latin Octavius, voir un autre exemple dans l'*Onomasticon* 212, s.v. Le nom du mari de Tsonnesonthis, Karouris, « la grenouille », est banal. La mention du métier de « foulon » est intéressante : on sait que Thèbes était un grand centre de fabrication d'étoffes; un γναφεύς habitait en 113 av. J.-C. à l'intérieur du Phrourion des *Memnonia* et un autre foulon nous a laissé son étiquette de momie (A. Bataille, *Les Memnonia*, RAPH 23, 1952, p. 76).

2. Étiquette d'Apollônia.

Ép. romaine.

Provenance : VdR n° 15.

Inventaire : ME. 15-60-04-87.

Dimensions : long. 9,2 cm × larg. 3,6 cm × épais. 0,5 cm.

Date de la découverte : 1987.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : étiquette rectangulaire, *ansata* d'un seul côté, la partie *ansata* étant elle-même biseautée et comportant en son centre un trou de fixation rond, avec une cordelette nouée encore en place. Traces d'enduit blanchâtre sur la surface inscrite. La datation est fondée sur l'écriture, une sorte d'onciale atypique. Texte de trois lignes.

Ἀπλωνία

γυνή Ἀσκλᾶ-

τες ἰς Ἑρμῶντιν

1 1. Ἀπολλωνία 2-3 1. Ἀσκλᾶτος 3 1. εἰς Ἑρμῶνθιν

Apollônia, femme d'Asklâs, à destination d'Hermonthis.

Pour la forme haplogique du nom de la défunte, voir NB 40, Ἀπλωνάριον, Ἀπλωνοῦς, et surtout *Onomasticon* 40, Ἀπλωνία, Ἀπλωνία. Le passage de l'omicron du génitif atone d'Ἀσκλᾶτος à un epsilon muet est banal à l'époque romaine : il est le reflet d'une prononciation où l'accent d'intensité l'avait emporté. Le nom du mari d'Apollônia est certes extrêmement commun, mais il est surtout très fréquent à Thèbes et dans sa région (voir, entre autres, l'*Index* des *O. Tait*). La mention « à destination d'Hermonthis » est, dans le cas présent, particulièrement intéressante, car l'étiquette a été mise au jour *in situ*, dans le caveau d'une tombe de la vallée des Reines : une seule explication s'impose, à savoir que la morte a été expédiée à Hermonthis pour être inhumée dans la vallée des Reines; ceci pose également le problème des rapports, à l'époque romaine, entre Hermonthis, d'une part, et la vallée des Reines, de l'autre; rappelons que, comme pour l'étiquette de Tsonnesonthis ci-dessus, la vallée des Reines est la partie des *Memnonia* la plus proche d'Hermonthis : faut-il dès lors envisager que la vallée des Reines était à cette époque considérée comme faisant plus ou moins partie de la nécropole d'Hermonthis?

3. *Étiquette de Plénis l'aîné.*I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

Provenance : VdR n° 11.

Inventaire : ME (sans numéro).

Dimensions : long. 7,5 cm × larg. 1,7 cm × épais. 0,6 cm.

Date de la découverte : 1985.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : étiquette fragmentaire, de forme rectangulaire; amorce du trou de fixation rond à droite. La datation est fondée sur l'écriture, une cursive de la haute époque romaine. Début, bords gauche et droit; deux lignes conservées.

Πλήνις πρεσ(βύτερος)

..... ου

1 πρεσ-

Plénis l'aîné, fils deos

L'anthroponyme Plénis, « l'artisan » est particulièrement fréquent sur la rive gauche thébaine et à Hermonthis.

4. *Étiquette de Senharyôs* (cf. pl. XXVIII-B)I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

Provenance : VdR n° 73 (extérieur).

Inventaire : OEA n° 321.

Dimensions : long. 10,8 cm × larg. 4,5 cm × épais. 1,2 cm.

Date de la découverte : 1985.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : étiquette rectangulaire, bord gauche légèrement biseauté; trou de fixation rond. La datation est fondée sur l'écriture, une petite cursive déliée caractéristique de la haute époque romaine. Texte de deux lignes.

Σεναρυῶθος Παμώνθου

Ἀτρήου Πανεήου

1 1. Σεναρυῶτος ?

(*Momie de*) *Senharyôs, fille de Pamônthès, petite-fille d'Hatrès, arrière petite-fille de Panèès ou (originaire) de Panéèou.*

Il semble préférable d'interpréter le nom de la défunte comme une variante graphique du génitif de Σεναρυῶς, plutôt qu'un nominatif Σεναρυῶθος, qui serait un doublet non encore attesté de Σεναρυῶθης, Σεναρυῶτης; cela impliquerait en outre un nom de femme

dont la finale serait *-os*. La filiation de la défunte qui, dans le cas présent, remonterait jusqu'à l'arrière grand-père, constituerait en tout état de cause un fait exceptionnel dans ce genre de document, encore qu'elle puisse s'expliquer par la banalité des noms : Senharyôs ou Senharyôthès et Hatrès sont panégyptiens, Pamonthès est quasiment un épichorique de Thèbes et de sa rive gauche; ce genre de filiation n'est toutefois pas sans exemples : ainsi, un sondage dans le Corpus des étiquettes de momies nous en a fait trouver quelques rares cas, moins d'une dizaine sur plus de deux milles documents (*CEMG* 214; 260; 642; 677; 1057; 1112; 1404). Par ailleurs l'anthroponyme *Παννης dont Παννήους serait normalement le génitif est inconnu des *onomastica*; en revanche, il existe un toponyme copte ΠΑΝΕΞΗΟΥ que S. Sauneron a identifié avec le village de Banahou, un peu au sud de Tahta (*Villes et légendes d'Égypte*, 1974, p. 75); W. Vycichl a récemment montré que ce village tirait son nom des roues hydrauliques (*Dictionnaire étymologique*, 1983, p. 161, s.v. ΠΑΝΕΞΗΟΥ); ce nom de lieu de la région d'Akhmîm/Sohag, d'où proviennent tant d'étiquettes de momies, serait normalement transcrit en grec Παννήου(ς).

Si Παννήους est un toponyme, on attend normalement ἀπό, mais l'absence de la préposition n'est pas sans exemple, le toponyme marquant l'origine pouvant être simplement juxtaposé (parataxe) (*CEMG* 1934, 1978; 2018; 2030; 2050; 2093; 2104 A; 2166). Si Παννήους est un anthroponyme non encore attesté, il est tiré du nom du village.

B. Linges funéraires inscrits.

1. Bandelette de Mouthertès (?).

I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

Provenance : VdR n° 15.

Inventaire : ME. 15-63-04-87.

Dimensions : long. 210 cm × larg. 2 cm; long. de la surface inscrite 18 cm.

Date de la découverte : 1987.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : longue bandelette en lin, dont chaîne et trame de tissu sont composées de deux brins chacune. Texte d'une ligne.

Μουθερτῆτος θυ(γατρὸς) Πνήβιος

1. Μουθερτῆτος ? θυ 1. Πνήβιος

(Momie de) Mouthertès, fille de Pnèbis.

Le nom de la défunte fait difficulté : la finale en *-τος* nous invite à considérer cette forme comme le génitif d'un anthroponyme féminin inconnu par ailleurs, *Μουθερτῆς, et à supposer une faute *-τετος* pour *-τῆτος*, comme, par exemple, Θατρῆτος *vel sim*. On peut aussi songer à un découpage différent, l'élément *Mouth-* pouvant constituer

un nom théophore à lui tout seul. Tel quel, le patronyme n'est pas recensé, mais on connaît Πυῆπις à côté du simple Νῆπις (*Onomasticon* 262; 207), ainsi que la variante Πυῆφις (*NB* 335; *Onomasticon*, 262) : la plupart de ces occurrences font référence à des ostraca thébains du II^e siècle de notre ère.

2. Marques d'embaumeurs.

Ép. romaine.

Provenance : VdR n° 78 (caveau intermédiaire).

Inventaire : ME (sans numéro).

Dimensions : long. de la surface inscrite *a* - 4 cm; *b* - 10,5 cm.

Date de la découverte : 1986.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : fragments de toile de lin, de qualité assez fine, portant de courtes inscriptions grecques à l'encre.

a. B

I. (δεύτερον)

Second (carré de lin).

b. A Φθω(μώνθου)

\bar{A} $\overline{\Phi\theta\omega}$ I. (πρώτον) Φθο(μώνθου)

Premier (carré de lin) de Phthô(mônthès).

Pour les marques d'embaumeurs, on verra A. Bataille, « Les inscriptions des linges », *BIFAO* XXXVIII, 1939, p. 90-107; *Id.*, *Les Memnonia*, p. 211-213, et plus récemment *MIFAO* CIV, 1980, p. 334 *sq.* Le nom Φθομώνθης, qui n'est écrit Φθωμώνθης qu'une seule fois (*O. Tait* 296), rappelle « un dieu très achalandé à l'époque dans la région de Hermonthis : Montou » (A. Bataille, *Les Memnonia*, p. 79). Une première lecture Φαῶ(φι) doit être abandonnée pour des raisons paléographiques.

C. — Ostraca provenant des tombes du ouadi principal et du Deir Roumi.

1. Liste de noms.

II^e s. apr. J.-C.

Provenance : VdR n° 11 (extérieur, escalier).

Inventaire : ME (sans numéro).

Dimensions : 6 cm × 5 cm × 0,6 cm.

Date de la découverte : 1985.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : tesson, terre cuite marron.

30 B

- 2 Tel quel, le nom est inconnu, mais Βούλος est attesté une fois (*Onomasticon* 81).
- 3 La seconde lettre est illisible, mais Ἀγχῶφισ entre dans une série de noms égyptiens très fréquents.
- 4 Certainement un nom sémitique tiré de *Baruch* : on trouve dans les onomastica Βαραχίας et Βαρχῶχ.

4. *Liste de noms.*I^{er}-II^e s. apr. J.-C.Provenance : secteur VdR n^{os} 16-18 (surface).Inventaire : OEA n^o 409.

Dimensions : 15 cm × 8,5 cm.

Date de la découverte : 1987.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n^o 58).

Description : tesson, terre cuite marron.

]μι ὑπὸ Ἀράχθου

Πάτμεως

Πασήμιο(ς) Ψεμ[

Πετερμῶθ[υ

Ψεμῶνθου [

]. [

— — — — —

Rappelons qu'Harachthès signifie *Horus de l'horizon*; pour Pasémis, voir *infra* 7,1 *comm. ad l.*; *Πάτμισ, *add. lex.* Πετερμῶθ.[est probablement une métathèse pour Πετερμῶθης, var. de Πετερμοῦθης, attesté sous la graphie Πετερμῶθης (*Onomasticon*, 253).

5. *Texte indéterminé.*II^e-III^e s. apr. J.-C.Provenance : secteur VdR n^o 26 (surface).Inventaire : OEA n^o 368.

Dimensions : 9 cm × 5,5 cm.

Date de la découverte : 1986.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n^o 58).

Description : tesson, terre cuite marron. Début de texte, le bord droit et le bas manquent.

[É]ὰν δέ τις μὴ δι.(.) [

εἰς τὴν ἑορτὴν . [

τοῦ Ἄθϋρ μη[νὸς

— — — — —

Si quelqu'un ne pas, à la fête, du mois d'Hathyr

6. *Alphabet et abécédaire* (cf. pl. XXVIII-C).

Ép. romaine.

Provenance : secteur VdR n° 53 (surface).

Inventaire : OEA n° 314.

Dimensions : 7 cm × 6 cm.

Date de la découverte : 1985.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : tesson, terre cuite rose. Le bord droit manque; le texte est rédigé à l'encre rouge.

Δ	Β	Γ	Δ	Ε	Ζ	Η	Θ	Ι	Κ	Λ	[
Α	Β	Γ	Δ	Ε	Ζ			Ι	Κ	Λ	.	[
P												

Alphabet grec avec tentative de transcription phonétique en latin : ainsi l'ordre des lettres de l'abécédaire latin n'est pas respecté, *G* venant à la 3^e place pour transcrire le *gamma*, *Z* à la 6^e place sous le *zêta*, *C* sous le *kappa* à la 8^e place; ceci explique aussi que sous l'*êta* et le *thêta* il y ait un blanc. Deux lettres grecques, le *gamma* et l'*epsilon*, sont pourvues d'*apices*.

7. *Ordre de paiement* (cf. pl. XXVIII-E).III^e-IV^e s. apr. J.-C.

Provenance : Deir Roumi, annexe à l'est de l'abside de l'église.

Inventaire : ME. DR I, 6.

Dimensions : 7,7 cm × 8 cm × 0,6 cm.

Date de la découverte : 1988.

Lieu de conservation : magasin OEA, Deir Roumi.

Description : tesson, terre cuite marron, texte complet de quatre lignes.

Πασῆμ(ις) Τσώλη ἀπό
 Τερκύθ(εως). Δός Παέρ(ι)
 Ἰμούτ(ου) (σίτου) (άρταβης) ἀρ(ταβης) (ἥμισυ) (τέταρτον)
 Ἐσημιωσάμην.

1 Παση^μ 2 Τερκυθ^λ Παερ^λ 3 ἰμουτ^λ τῶ αρ^λ/Ζδ- 4 εσημιω^λσαμῆ

Pasèmis à Tsôlè, originaire de Terkyth(is). Fournis à Paer(is), fils d'Imout(ès), 1/2 1/4 (?) d'artabe de blé. Signé par moi.

1. Πασῆμ^{ις}, « l'homme du dieu Djemé, le dieu tout spécialement memnonite », est un épichorique de cette partie sud des *Memnonia* où se trouve la vallée des Reines (Bataille, *Les Memnonia*, p. 78 sq.). Τσώλη, *add. lex.*; on connaît Τσώνη, var. Τσῶνε, qui est bien attesté à la Basse Époque (NB 449).

2. Le village de Terkyth(), sous cette graphie avec *epsilon*, figure dans Calderini, *Diz. geogr.* IV/4, 1986, p. 395, s.v. Τερκθ(), qui renvoie à un unique document, SB 3992, une étiquette de momie chrétienne ainsi libellée : Στραβῶν Καῦερ ἀπὸ Τερκθ() Μη λήπις οὐδὶς ἀθανάτων τῆς θ' ἰνδ(), « Strabôn fils de Kauer, originaire de Terk(y)th(is); ne pleure pas, personne n'est immortel; la 9^e indiction ». L'authenticité de ce texte a été mise en question par Preisigke (*NB* 168, s.v. Καῦερ), si bien qu'il a été exclu du *CEMG*. Le présent ostracon conforte, au contraire, l'existence du toponyme Terkythis et, du même coup, l'authenticité de l'étiquette SB 3992 (une impossible vérification sur l'original permettrait certainement d'y lire un *hyp*psilon effacé ou oublié par l'édition première). Il faut identifier Terkythis avec le village de Tarkytis, connu dès le II^e s. av. J.-C. dans le Pathyrite occidental (Calderini, *o.c.*, p. 363, s.v. Ταρκῦτις) : cette localité, associée à Tolkis, appartenait au voisinage de Thèbes et d'Hermonthis, l'ancien Pathyrite étant devenu le nome Hermonthite à la fin de la dynastie ptolémaïque (Bataille, *Les Memnonia*, p. 227, 64). Fait capital, la provenance du présent ostracon est assurée, la vallée des Reines, la partie la plus méridionale des *Memnonia*, qui s'étendait au Pathyrite-Hermonthite : il faut rechercher Tarkytis/Terkythis en amont de la zone Djemé - vallée des Reines, sur la rive gauche, probablement pas très loin au sud, sous le nom vraisemblablement de *Darshout, *vel sim.* (comparer Teberkythis, *Βερκυθίς, Farshout).

Or, tant dans les textes grecs que coptes du monastère de Phoebammôn, dont les plus anciens remontent précisément au IV^e siècle, on retrouve fréquemment la *kômè* de Terkythis : ainsi les graffites grecs 4, 3; 20, 3 (κώμη); les graffites coptes 17, 1; 30, 3; 59, 5; 75 (?); 88, 2-3 et 95, 3, dont plusieurs émanent d'un diacre et où la transcription copte 𐩢𐩣𐩠𐩢𐩣 est très proche du grec (R. Rémondon, Y. Abdel Mesîh, W.C. Till, OHE KHS-Burmester, *Le monastère de Phoebammôn dans la Thébaïde*, II, *Graffiti, Inscriptions et Ostraca*, SAC, Le Caire, 1965). Les auteurs signalent d'ailleurs dans une note infra-paginale au graffite 17, 1 d'autres occurrences du même toponyme, avec la graphie 𐩢𐩣𐩠𐩢𐩣, au monastère de Saint Épiphane, ainsi que dans des lettres et des ostraca coptes. La densité particulière des occurrences du toponyme dans les alentours du monastère de Phoebammôn, qui, rappelons-le, se trouve à Deir el-Bahari, à quelques kilomètres à vol d'oiseau de la vallée des Reines, est un élément de plus qui permet d'établir la proximité du village de ce dernier site. Il faut signaler enfin l'existence du nom de femme Τερκυθίς au I^{er} siècle qui est, à l'évidence, un anthroponyme tiré du toponyme (*NB* 429).

On en serait resté là, si une savante recherche n'était venue nous en apprendre bien davantage, grâce aux sources égyptiennes cette fois-ci : en effet, le grand texte des donations au temple d'Edfou mentionne, dans le Pathyrite, « La Haute-terre d'Arment, la Haute-terre de (T) arkutis (?) » (D. Meeks, *Le grand texte des donations au temple d'Edfou*, p. 21, (53)-(54)). Le savant éditeur a découvert, dans les sources démotiques, les éléments d'une localisation plus précise de *T3-rkt*, « sur le domaine de Montou, ... , dans le district Nord, à l'Ouest du nome Pathyrite », ainsi que son équivalence avec le grec Ταρκῦτις, le copte 𐩢𐩣𐩠𐩢𐩣, 𐩢𐩣𐩠𐩢𐩣; il pense qu'il faut chercher cette ville — nous savons qu'il s'agit en fait d'un village — « en amont d'Arment, à l'écart du fleuve, c'est-à-dire dans la région de Rizeikat (D. Meeks, *o.c.*, p. 65) et rappelle un rapprochement

phonétique possible entre Rizeikat et Tarkythis. Quant à Tolkis, elle devrait, selon D. Meeks, être au nord d'Arment, dans la région d'Aqalta. À ce sujet, nous posons la question : peut-on reconnaître dans « Aqalta », par métathèse et adjonction d'une voyelle prothétique, le nom même de Tolkis?

3. lire ἰμούθου; la mention ἀρ() est tout à fait inhabituelle.
4. σεσημ- est exclu; le trait oblique au-dessus de l'omega ne s'explique pas.

8. *Fragment indéterminé* (cf. pl. XXVIII-D)

VI^e s. apr. J.-C.

Provenance : Deir Roumi, petite annexe à l'ouest de l'église.

Inventaire : ME. DR I, 1.

Dimensions : 12 cm × 7,5 cm × 0,6/0,8 cm.

Date de la découverte : 1988.

Lieu de conservation : magasin OEA, Deir Roumi.

Description : tesson, terre cuite rose. Datation fondée sur l'écriture. Le début, apparemment, la fin et les bords gauche et droit manquent.

— — — — —

]θ κατα σπρι() τη[
]το συν θ() τρίτης ἐπ[
]ωνος εἰς πέδια [
]του τῶν πακτων[
5] Φακῆς ἀρτάβας τ[
] Ἀνασθασίω τελειω[
]σιον τοῦ γεωμετρ(ου) εἰς σ[
]ημαι τὴν παρούση[ν
]. Θῶθ κη ἰνδι(κτίονος) .[
10]. . χρ(υσου) νο(μισμάτια) δ πολ() (κχι)
φ[
]. . . νο[

— — — — —

1 κατασπρι/ 2 σῶν 4 τούτων? 6 l. Ἀνασθασίω 7 γεωμετρ/
9 ωδι/ 10 ✠ ῶ ῥ σ

1. la lecture est sûre; lire κατασπρι() = κατασπείρ(ειν)?
2. ou συνθ(έσεως)? σὺν θ(εῶ)?
4. πάκτων? πακτών[ων)?
9. à la fin de la ligne, le chiffre de l'indiction.

9. *Ordre de paiement (?)*.IV^e-V^e s. apr. J.-C.

Provenance : Deir Roumi, petite annexe à l'est de l'abside de l'église.

Inventaire : ME. DR I, 4.

Dimensions : 11 cm × 9 cm × 0,8 cm.

Date de la découverte : 1988.

Lieu de conservation : magasin OEA, Deir Roumi.

Description : tesson, terre cuite marron. Texte de cinq lignes très effacées.

Δ(ιὰ)
 ὑπὲρ Φα . .
 τε-
 [σέ]ρας μόνας
 5 μ() δ.
 1. δ / 5. μ̄ = μάτια?

10. *Fragment de compte*.Ép. romaine-fin III^e s. (?)

Provenance : Deir Roumi, petite annexe à l'est de l'abside de l'église.

Inventaire : ME. DR I, 5.

Dimensions : 9,5 cm × 9,5 cm × 0,6/0,7 cm.

Date de la découverte : 1988.

Lieu de conservation : magasin OEA, Deir Roumi.

Description : tesson, terre cuite marron. Fin d'un compte d'argent dont il ne subsiste que quatre lignes.

— — — — —
 τω[
vacat ± 2 - 3 lignes
 Μεσορῆ ἰθ̄
 στρ. . ἀρχ[υ]ρίου
 μν(αι) ια (δηνάρια) δ̄
 4. μ̄ ✱

Il est question de 11 mines d'argent et de 4 deniers.

11. *Inscription sur jarre.*

Ép. romaine-ép. byzantine.

Provenance : Deir Roumi, cage d'escalier, le long du mur sud de l'église.

Inventaire : ME. DR P, 59.

Dimensions : 11 cm × 7 cm.

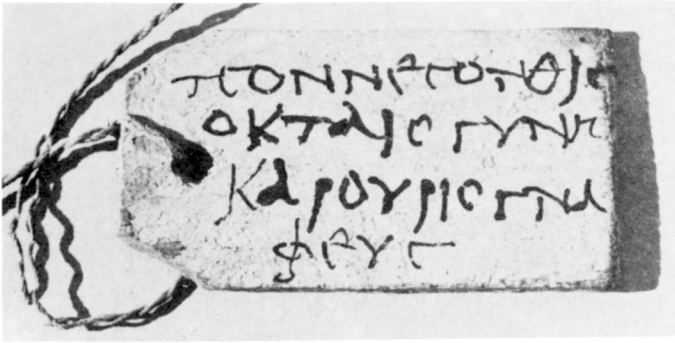
Date de la découverte : 1988.

Lieu de conservation : magasin OEA, Deir Roumi.

Description : cf. *supra*, p. 369.

ΣΕΡΗ[ΠΟΤ]

(Jarre de) Serenus.



A. *Étiquette de Tsounesonthis*. (Éch. 1/1)

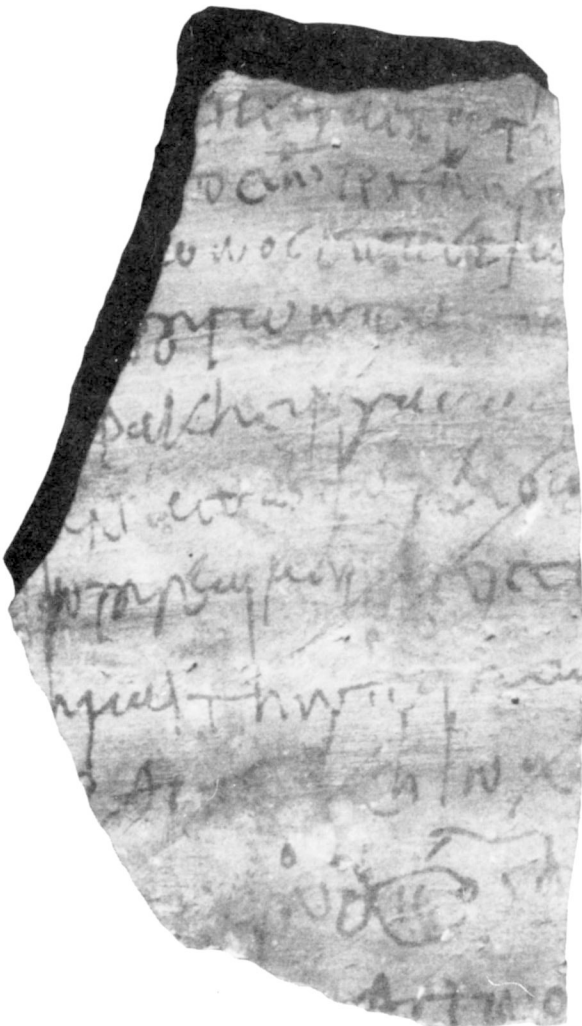


B. *Étiquette de Senbaryôs*. (Éch. 3/4)

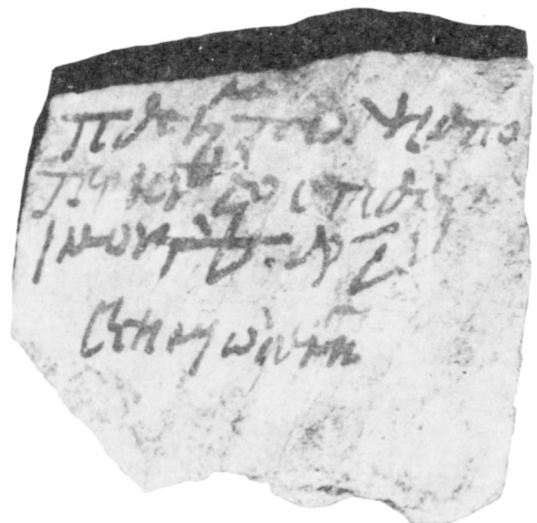
C. *Alphabet et abécédaire*.



E. *Ostracou Deir Roumi* [DR I, 6]. (Éch. 1/1)



D. *Ostracou Deir Roumi* [DR I, 1]. (Éch. 1/1)



(Crédit photo : M. Kurz, A et C — Ch. Leblanc, B — G. Lecuyot, D et E.)